

## L'alimentation durable à Paris

-

### Première description des lieux de vente et des sites de production

**Cette étude de l'APUR dresse un premier état des lieux des différentes évolutions en cours pour une production et une consommation alimentaire plus durable. Elle prend en compte l'offre actuelle à Paris et ses liens avec le système de distribution et les lieux de production d'Ile-de-France.**

Alimentation de qualité et production agricole vont de pair. Après une longue période de disparition de l'agriculture vivrière en Ile-de-France, nous assistons, sous la double nécessité d'une exigence des consommateurs et de la réduction de l'empreinte carbone des villes, au renouveau de cette agriculture et de ses circuits de distributions.

On trouve aujourd'hui à Paris **245 points de vente en alimentation durable**, auxquels il convient d'ajouter les marchés, les halles alimentaires, **plus de 120 réseaux de circuits-courts producteurs-consommateurs et 15 hectares d'agriculture** en pleine terre et en toiture à Paris. Ainsi plus de la moitié de la surface de Paris est couverte par un point de vente de produits cultivés en Ile-de-France et les réseaux circuits-courts de la capitale font appel à **plus de 186 producteurs franciliens** dont la production témoigne de la richesse et de la diversité agricoles qui était encore très présente jusque dans les années 1950.

Ces évolutions récentes s'accroissent et Paris a tout récemment signé un pacte de coopération territoriale avec les territoires limitrophes et ruraux, dans le cadre de la stratégie de résilience urbaines.

Accéder à l'étude : <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/alimentation-durable-paris>

#### Contact presse :

Quentin Treton : quentin.treton@apur.org – 01 83 97 63 59

#### A propos de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme)

L'APUR est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la ville de Paris, de l'Etat et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.